

PRESENTATION PAR DANISCO
DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE A GAZ
le 27 février 2009

Nous avons reçu une invitation pour une rencontre avec le directeur de Danisco, M. Barthole et les représentants d'EDF, le but étant de nous présenter le projet qui fait l'objet d'un partenariat industriel entre DANISCO et EDF..

Il y avait peu de monde pour assister à cette présentation à la salle des fêtes de Saint Martin, il faut dire que nous avons reçu une invitation nominative pour une seule personne mais, il y aurait eu des encarts dans les journaux locaux précisant que cette présentation était ouverte à tous (*ce que nous n'avons pas vu*).

En ouverture, Monsieur Barthole nous a rappelé ce qu'était Danisco, que Melle était un des gros sites de cette société, que Rhodia était classé Seveso mais pas Danisco.

La gomme xanthane est toujours le produit phare fabriqué sur le site de Melle et ce site emploie 105 salariés plus 30 emplois induits, La taxe professionnelle représente 1,1 Million d'euros,

Le xanthane nécessite une consommation de vapeur très importante pour la stérilisation et Danisco consomme 75 % de l'électricité et de la vapeur du site industriel. L'énergie nécessaire correspond à 35% du prix de revient.

Danisco Melle voudrait accueillir de nouveaux projets de fermentation et ainsi pérenniser le site mais cela induit une obligation, celle de diminuer les coûts énergétiques,

Le projet antérieur pour lequel Danisco avait déposé un dossier (biomasse, brûlage de paille) n'a pas été retenu en 2007 ce qui a obligé Danisco à chercher d'autres solutions (*ils ont, entre autres, étudié la possibilité de la méthanisation mais les effluents de Rhodia ne sont pas méthanisables*).

Au final, la décision a été prise de monter 2 chaudières à gaz ayant une capacité de 50 tonnes par heure de vapeur.

Monsieur Barthole précise que cette solution permettra :

- une diminution des rejets de CO₂,
- de prévenir l'avenir (pérennisation du site)
- un gain de rendement
- une diminution des rejets

Le projet retenu n'est pas le moins disant mais le mieux disant par rapport à l'avenir.

Il y aurait donc 2 chaudières à gaz et 2 cheminées qui doivent être plus hautes que les bâtiments, la hauteur des bâtiments étant de 20 mètres, les cheminées seraient hautes de 26 mètres. Pour information le château d'eau fait 35 m. Ces chaudières seraient situées au niveau du bâtiment des fermentations, en haut de l'usine près de « La Colonne ». Danisco occupe d'ailleurs qu'une petite partie de l'usine située pratiquement qu'à cet endroit.

Aujourd'hui, la vapeur est fournie par Rhodia et provient pour 75% du charbon et pour 25% du gaz. Suite à notre interrogation, Monsieur Barthole nous confirme que cette solution permettra à Danisco d'avoir une autonomie énergétique par rapport à Rhodia en ce qui concerne la vapeur et l'électricité,

Nous avons ensuite eu une présentation d'EDF par un de ses représentants et celui-ci nous a précisé qu'ils avaient obligation, en tant que service public, de proposer des moyens permettant

d'économiser l'énergie et qu'ils ne sont pas uniquement des producteurs et des vendeurs d'énergie. Avec Danisco, ils ont donc conçu une solution optimisant le rendement et économisant l'énergie. La consommation d'eau, également, serait moins importante que la consommation actuelle. Suite à notre questionnement sur le sujet, il nous est répondu que l'eau utilisée provient de forage (*par ultra filtration*) et que sa consommation liée à cette installation serait diminuée de 9% et que la chaufferie construite, il y aurait moins de produits chimiques utilisés pour l'eau.,

Nous avons également questionné sur les économies d'énergie et sur la réduction des rejets :

Réponse :

- économie de gaz : 12 %
- réduction de CO2 : 40% par rapport à une population de 3500 habitants (à l'année).
- diminution des effluents : 9%
- 60 % des condensations seront récupérées afin d'éviter le renouvellement de l'eau.

Le directeur de Danisco insiste sur la nécessité de l'optimisation de la diminution des consommations afin de réduire l'empreinte carbone.

Le coût de l'installation est important mais les économies générées par cette installation sont à venir. Il y a un contrat de 10 ans entre Danisco et EDF pour le suivi et le contrat prévoit des obligations de résultat (*pour EDF*). A notre question concernant le coût, nous n'avons pas eu de réponse, c'est TOP secret.

Planning :

- Le contrat a été signé en janvier
- l'autorisation est attendue pour été 2009
- en juillet : début des travaux du génie civil
- en décembre : début des travaux du génie thermique
- livraison prévue au 1er juillet 2010.

Personnel sur site : 50 à 60 personnes pendant toute l'année de construction (*de préférence des entreprises locales*). Il y aura également un coordonateur SPS (*sécurité protection de la santé*) indépendant de Danisco et d'EDF. Le fait de construire cette chaufferie n'entraînera pas, par contre, d'embauche de salariés sur le site,

Enquête publique : Elle aura bien lieu mais les dates ne sont pas connues.

A charge maximum, le bruit serait de 80 décibels (*mais nous dit-on, les chaudières ne tourneront pas à charge maximum et elles seront installées dans des bâtiments*). Les fumées sortiront à 80° dans l'atmosphère grâce aux économiseurs sinon, ce serait bien plus (220°)

Les chaudières doivent durer environ 30 ans (*le partenariat avec EDF étant prévu pour 10 ans, rien n'empêche de le renouveler mais rien ne dit que ce sera fait*).

Enfin, il y aura moins de nuisances liées au transport et moins de dégagement de CO2 puisque auparavant la vapeur était produite principalement avec du charbon, le gaz lui, arrive directement sur le site.

NOTRE RESENTI AU SORTIR DE LA REUNION

Ce projet à priori, nous paraît intéressant pour plusieurs raisons :

- il pérenniserait l'activité de Danisco sur le site de Melle (*et donc les emplois*)
- il serait moins gourmand en énergie et moins polluant (*ce qui correspond à nos souhaits*)
- il n'a rien de commun avec le projet délirant, dangereux et hyper polluant contre lequel nous avons dû combattre (*avec succès*) qui était celui d'un énorme incinérateur de farines animales (*voire plus*).

Nous savons que lors de ces présentations, tout nous est montré sous l'aspect le plus présentable, le plus positif et que le souhait des promoteurs est d'y faire adhérer les populations et associations.

Nous ne pouvons nous contenter de cette information qui a le mérite d'exister (ce qui rompt avec les traditions d'omerta du passé) et participerons donc activement à l'enquête publique.

La présentation faite à Saint Martin a été assez succincte, il est nécessaire de fouiller un peu plus dans les documents.

A nous de nous faire une idée sur la réalité de ce qui est annoncé, sur les chiffres, les pourcentages, les affirmations telles que : moins de produits chimiques dans l'eau, diminution de l'eau utilisée.

Et la Légère, sera-t-elle moins polluée?

Au delà des chiffres annoncés, il nous faudra nous assurer des impacts réels sur l'environnement,

C'est bien là l'objet de notre association.